

STAGE ERASMUS+ 2021
 RAPPEL DES DEMARCHES

AVANT VOTRE DEPART	DES VOTRE ARRIVEE	A L'ISSUE DE VOTRE STAGE ERASMUS
<p>Retournez impérativement au moins 10 jours avant votre départ les pièces suivantes :</p> <p>La page de garde (à télécharger) préalablement renseigné REF /01</p> <ul style="list-style-type: none"> • un exemplaire original du contrat de mobilité stage Erasmus complet et signé par vous-même REF /02 • un RIB REF /03 • une photocopie de vosre carte d'étudiant REF /04 • une attestation d'assurance valable durant votre séjour à l'étranger comprenant les garanties suivantes : la responsabilité civile, l'assurance rapatriement, l'assurance accident du travail REF /05 • une photocopie de la carte européenne d'assurance maladie (couvrant la période de stage) REF /06 	<p>Nous retourner impérativement dès votre arrivée pour percevoir le 1^{er} acompte de votre bourse ERASMUS+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'attestation d'arrivée dans l'établissement d'accueil complétée et signée REF /07 • 1 exemplaire original du contrat pédagogique (Complété et signé par le maître de stage) Vous devez emmener sur votre lieu de stage ce contrat rempli et signé par vous et votre chef d'établissement REF /08 <p>NB : En cas d'interruption du stage pour quelque motif que ce soit, prière de le signaler immédiatement au CPE M Triquet</p>	<p>Nous retourner impérativement dès votre retour pour percevoir le solde de votre bourse ERASMUS+ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'attestation de stage complétée et signée par l'organisme d'accueil REF /09 <p>ATTENTION : nous retourner impérativement ces documents avant le 15 septembre : date butoir du paiement du solde de la bourse ERASMUS</p>

LYCEE AGRICOLE ANGERS LE FRESNE
 BP.43627
 49036 ANGERS CEDEX 01

M. TRIQUET Ludovic – Conseiller Principal d'Education - Tél : 02 41 68 60 00/ mail : ludovic.triquet@educagri.fr